



Règlement du concours photos

« Sport au Féminin » du 11 décembre 2019 2^e édition au 19 janvier 2020

Résumé : La Ville de Bouguenais, engagée dans la mise en œuvre du Projet Sportif Municipal et notamment la promotion du sport féminin, invite les Bouguenaisiens à participer au concours photos « Sport au Féminin ». Le principe : les habitants sont invités du **11 décembre 2019 au 19 janvier 2020** à prendre une photo sur le thème du sport représentant la place et le rôle des femmes dans les pratiques physiques et sportives (sportives bouguenaisiennes).

Les photos sont à transmettre au plus tard le 19 janvier minuit à service.sport@ville-bouguenais.fr. Toutes les photos seront publiées sur la page Facebook de la Ville.

ARTICLE 1 - ORGANISATEUR

La Ville de Bouguenais organise un grand concours photos, non professionnel, intitulé « Sport au Féminin », sur la page Facebook de la Ville. Utilisez de toute votre imagination et de votre créativité pour représenter le sport sous toutes ses formes pratiquées par un public féminin de Bouguenais.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION

Les photos/illustrations sont à transmettre d'ici au 19 janvier 2020 minuit à service.sport@ville-bouguenais.fr par messagerie électronique. Mentionnez votre prénom, nom, âge, e-mail, adresse et numéro de téléphone.

Il est possible de participer collectivement au concours, en transmettant une seule photo au nom d'un groupe ; dans ce cas, il est nécessaire de préciser le nom et prénom d'un référent pour le groupe, un e-mail, adresse et numéro de téléphone, et de préciser le type de groupe (classe, association, voisins, ...) et l'âge des participants.

Les participants âgés de moins de 18 ans doivent obligatoirement avoir obtenu l'accord de leur parent/représentant légal. L'autorisation parentale, disponible en page 3 de ce règlement doit être remplie, signée et renvoyée par messagerie électronique à : service.sport@ville-bouguenais.fr ou par courrier au Service Sport, 1 rue de la Commune de Paris 1871, 44 340 Bouguenais. Chaque participant ne peut proposer qu'une seule photo. La photo doit être fournie sous format électronique et la taille maximum autorisée est de 4Mo (pour l'exposition prévoir une photo de haute définition).

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

L'inscription au concours-photos « Sport au Féminin » est gratuite et nécessite pas d'être Fan de la page de la Ville. Les votes sur Facebook sont limités aux fans de la page de la Ville. Pour accéder au concours devenez Fan !

ARTICLE 4 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS /GAINS /ANNONCE/REMISE DE LOTS

Les photos reçues entre le 11 décembre 2019 et 19 janvier 2020 seront mises en ligne sur la page Facebook de la Ville de Bouguenais et seront soumises aux votes des fans de la page Facebook de la Ville du 22 janvier au 3 février 2020, permettant de sélectionner la photo gagnante. En cas d'un même nombre de votes pour deux ou plusieurs photos, les soumissions seront jugées par un jury composé de l'Adjoint délégué aux sports et de dirigeantes d'associations sportives.

ARTICLE 5 : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS

Les informations des participants seront enregistrées et utilisées par la Ville de Bouguenais pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre de communiquer le résultat. Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ses photos, sur quelque support que ce soit, sans que cela ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, notamment des droits d'auteur.

Les photographies pourront être présentées, à des fins de communication sur le site internet, le profil Facebook et le magazine municipal Bouguenais les Infos. Chaque utilisation sera assortie du nom de l'auteur de la photographie. En outre, les 20 photos qui recueilleront le plus de « j'aime » seront exposées lors d'un weekend consacré au sport féminin le 16 et 17 mars 2019 au gymnase des Bélians.

Les participants s'engagent à se conformer aux lois et règlements en vigueur, à respecter les droits des tiers et les dispositions du présent règlement.

A ce titre, ils s'engagent à se comporter de façon loyale et notamment reconnaissent et garantissent être le seul et unique propriétaire des photographies, n'avoir effectué aucun emprunt ou contrefaçon relative à des œuvres protégées existantes, ne pas avoir utilisé des éléments portant atteinte à un droit de propriété intellectuelle, un droit d'auteur, aux droits d'un tiers (notamment droit à l'image d'une personne ou d'un bien à ou à une marque).

Les participants s'engagent à ne pas tenir, préférer ou diffuser sous quelque forme que ce soit des contenus à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, offensant, violent, incitant à la violence, politique, raciste ou xénophobe et de manière générale tout contenu contraire aux lois et règlement en vigueur des personnes ou aux bonnes mœurs.



Autorisation parentale (pour les mineurs) de participation au concours photo Facebook « Sport au Féminin »

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Email : _____

Père Mère Représentant légal

autorise mon fils / ma fille, né(e) le ___ / ___ / ___ à participer au concours photo Facebook « Sport au Féminin », organisé par la Ville de Bouguenais du 11 décembre 2019 au 19 janvier 2020.

reconnaît avoir pris connaissance du règlement du concours photo Facebook « Sport au Féminin » et l'accepter.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable